



Melon - Pastèque

N°03
06/05/2025



Animateur filière

Jean-Michel LHOE
David BOUVARD
ACPEL
acpel@acpel.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Melon Edition Nord Nouvelle-
Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Contexte / Situation

- **Conditions météorologiques :**
 - Suite à une semaine avec des températures élevées (au-dessus des moyennes de saison), celles-ci sont en très nette diminution.
 - On enregistre peu de précipitations depuis une semaine.
 - Les prévisions annoncent une persistance de conditions fraîches (notamment des températures minimales). On ne note pas l'annonce de pluies significatives avant la fin de semaine.
- **Avancement des cultures :** les plantings de plantation sont à jour. Les premières plantations sont généralement poussantes. Cependant, on note d'importantes disparités suivant l'état des sols à la plantation (humidité, réchauffement, état des plants).

Ravageurs

- **Limaces et escargots :** quelques secteurs de parcelles ont été touchés. Cette problématique est nettement moins présente qu'en 2024.
- **Difficultés de levées, pertes au champ :** des producteurs signalent des problèmes de levées. Dans des sols froids, des pertes au champ sont signalées (par du *Pythium* et d'autres facteurs).
- **Taupins :** pas de signalement de pertes significatives de plants à ce jour.
- **Pucerons :** pas de signalement en production spécialisée. Mais, une surveillance attentive doit se mettre en place.

Maladies

- ***Pythium* :** les conditions de la seconde décennie d'avril (fraîches) ont été favorables à ce champignon. Des pertes de plants en pépinière ou au champ sont notées. Actuellement, les conditions fraîches sont favorables.
- **Bactériose, cladosporiose :** les cultures sous chenilles et bâches ne sont pas exposées. Sinon, les températures fraîches seraient favorables à la bactériose.

Culture de pastèque

- **Verticilliose :** on ne note pas de signalement. Mais l'important abaissement des températures pourra conduire à un risque.

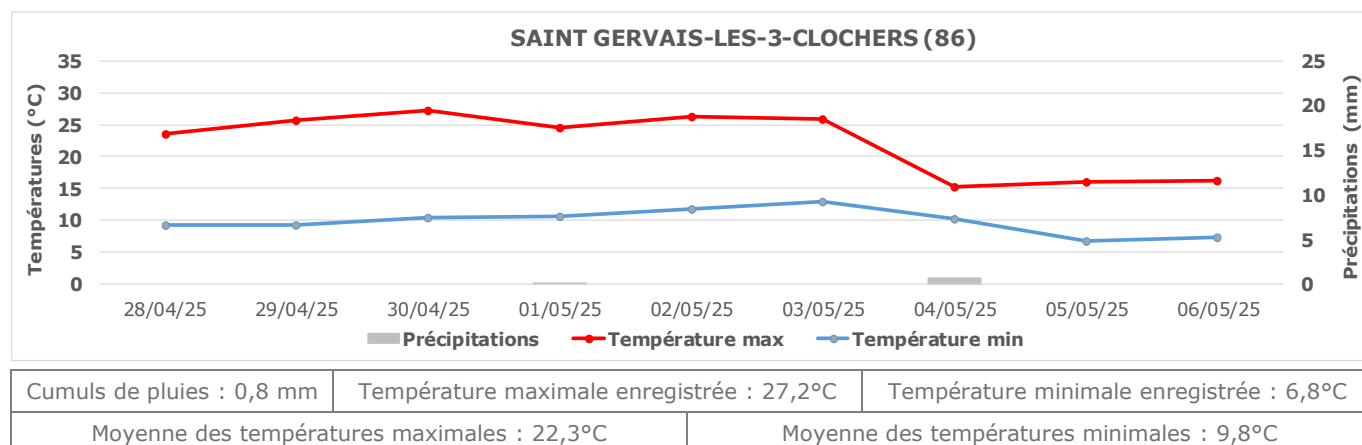
Notes nationales et informations

- Lien vers la [mise à jour](#) de la **liste biocontrôle**.
- La **SORE** : un bouclier contre les menaces phytosanitaires émergentes.
- Lien vers Les [notes nationales biodiversité](#).

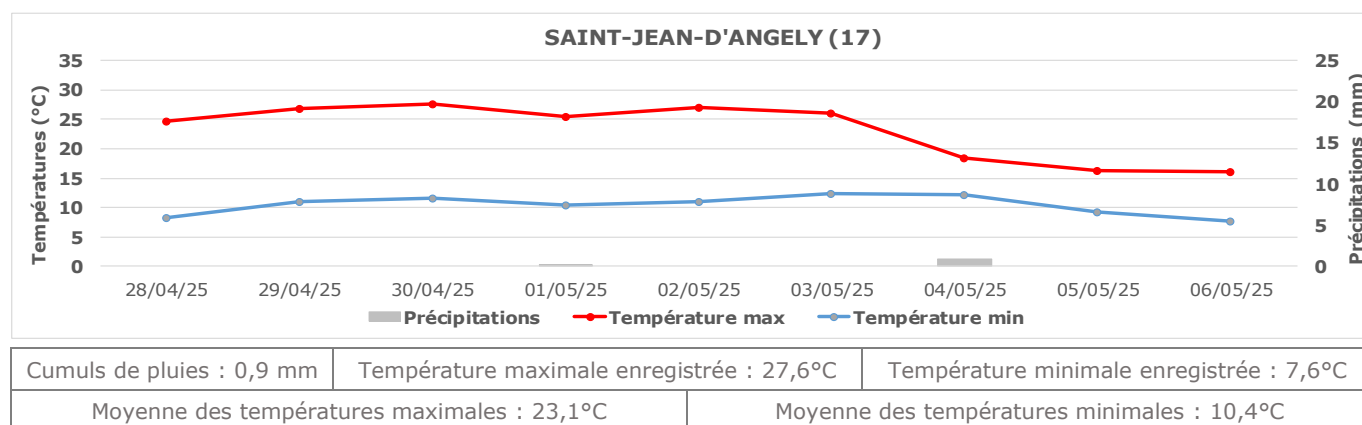
Contexte et situation

• Conditions météorologiques et conséquences

Secteur du Poitou :



Secteur des Charentes :



- Après une semaine avec des températures élevées (notamment pour les maximales), on enregistre une nette diminution des températures depuis deux jours.
- On n'enregistre pas de précipitations significatives depuis la dernière décade. Localement, quelques orages ont apporté des pluies (généralement de faibles cumuls).
- Les prévisions annoncent une persistance de conditions fraîches (notamment des températures minimales) durant la semaine. On ne note pas l'annonce de pluies significatives avant la fin de semaine.

Rappel des créneaux culturels :

Créneaux de culture	Chenille précoce	Chenille saison	Bâche	Plein-champ de saison	Plein-Champ d'arrière-saison
Dates de plantation	20-mars	10-avril	20-avril	10-mai	05-juin
	10-avril	30-avril	15-mai	05-juin	25-juin
Semaines	13 à 15	16 à 18	17 à 20	20 à 23	24 à 26 (et au-delà)

Modulable suivant les secteurs de production et les parcelles

• Plantations

Suivant les secteurs et les stratégies d'entreprises, les plantations ont débuté en semaine 13 ou en semaine 14. Avec peu de précipitations depuis début mars, les sols n'étaient pas humides en surface. Cependant, les fortes pluies de l'automne et de l'hiver « avaient fermé » les sols. Ainsi, les reprises de travail du sol ont souvent été difficiles, dans beaucoup de cas des mottes ont été formées. Les premières plantations ont ainsi été effectuées dans des conditions de sol pas toujours idéales. Cependant, les conditions chaudes et ensoleillées de début avril ont permis de bonnes reprises et démarrages des

plantes. Pour les producteurs qui ne visent plus l'entrée en production précoce, les plantations ont véritablement commencé en semaine 16. Les plantings de plantation sont « à jour ». Désormais, ces plantations vont s'échelonner jusqu'à fin juin et éventuellement au-delà.



Le maintien d'une hygrométrie élevée : facteur du démarrage des plantations précoces - (Crédit Photo : ACPEL)

• D'importants « à-coups de températures »

Depuis quelques années, on note des variations de températures très marquées sur de brèves périodes. A nouveau pour ce début de campagne, on enregistre **des successions de périodes chaudes pour la saison suivies de périodes nettement plus fraîches** :

- Du 5 au 11 avril, les premières plantations ont connu un premier pic de températures : des maximales parfois au-delà des 25°C (bien au-delà sous les petits tunnels).
- Ensuite durant une dizaine de jours, les températures ont fortement chuté pour devenir fraîches.
- Récemment, après une semaine avec des températures au-dessus des moyennes saisonnières, on note un net rafraîchissement.
- Les prévisions annoncent le maintien de températures froides pour la saison durant la semaine. Les températures minimales seront régulièrement en dessous des 10°C.

Se pose toujours la question de la gestion des ouvertures. L'utilisation de films pré-perforés apporte plus de souplesse, mais un risque augmenté en cas de températures basses couplées à un manque de rayonnement.

• La gestion des ouvertures : une vraie et importante question !

Le melon est une plante qui apprécie les températures élevées (si humidité). Mais sous une chenille, des pics au-delà de 45°C sont vite atteints. A partir d'un certain seuil, les excès deviennent préjudiciables aux plantes (surtout en conditions sèches). La gestion des aérations est essentielle (importance et nombre de pré-perforations à moduler avec la semaine de plantation).

La semaine dernière, il a fait très chaud ! Et désormais, les températures sont annoncées fraîches pour au moins la semaine entière.

Depuis quelques années, avec l'utilisation de bâches perforées, on observe des stratégies assez différenciées des modalités d'ouvertures des chenilles. De façon « caricaturale », on peut illustrer de grandes tendances :

- Maintenir la culture protégée des « intempéries à venir » en ouvrant à minima. Dans ce cas, on observe parfois des végétations déséquilibrées entre le feuillage / les fruits, une nouaison pas toujours optimale. Au moment, de l'agrandissement des ouvertures et de l'enlèvement des films, les plantes souffrent : la tenue des plantes à la récolte est généralement affaiblie.
- Ouvrir plus rapidement et plus « grandement ». Cette pratique permet souvent d'améliorer l'efficacité de la pollinisation, les nouaisons. Cependant, le risque d'exposition aux intempéries est augmenté (risque sanitaire de type bactériose). De plus, dans des sols froids, on note plus de manifestations de dépérissements racinaires (risque d'expression de la verticilliose par exemple).

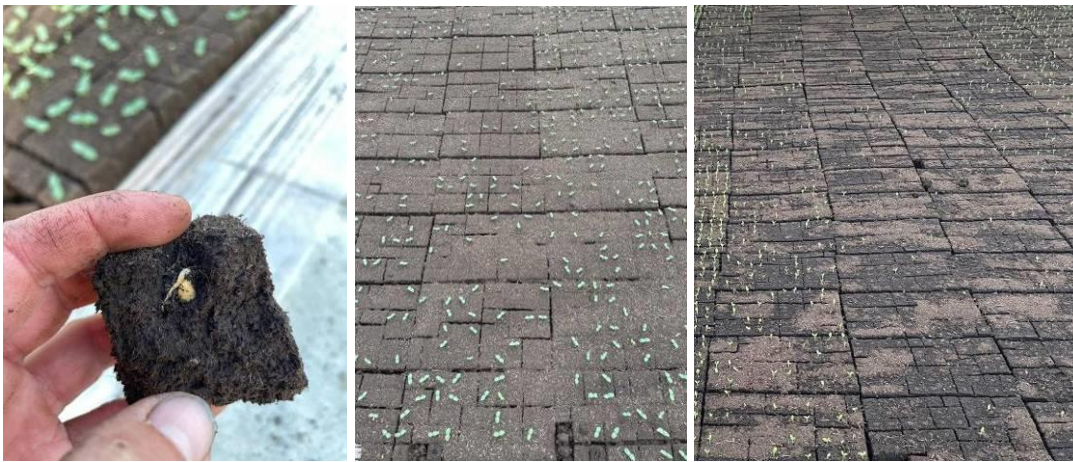
Les conditions climatiques fluctuantes et le manque de personnel disponible conduisent à réaliser moins d'interventions, mais de façon plus conséquente. L'idéal serait de revenir aux techniques anciennes **d'ouvertures plus mesurées**, et surtout **plus progressives**... et donc nécessairement plus nombreuses (mais qui représentent aussi un coût d'intervention et ce, à condition de disposer du personnel).

• En pépinières, des problématiques de levées

Avec les températures fraîches actuelles, cette problématique ne doit pas être éludée. Pour certains semis, notamment ceux en période froide, plusieurs producteurs ont été concernés par des problématiques de levées et de mauvais développements des plants. Dans certains cas, les manques à la levée et les pertes de plants ont été très dommageables. Il n'est pas toujours évident de mettre en avant une seule et unique cause. Mais la faiblesse germinative de certains lots de semences conjuguée à d'autres facteurs conduit à des manques de plants pour plusieurs producteurs. Ainsi, on peut lister :

- Quelques lots de semences présentent des capacités germinatives réduites, notamment dans le cas de températures de germination limitantes.
- Des origines et des compositions de terreaux (et de tourbes) ne favorisent pas une bonne germination (milieu qui doit rester à la fois humide et aéré).
- La gestion des températures des abris, notamment la nuit, en raison de fortes variations des températures extérieures.
- La contamination par des champignons pathogènes des structures de production des plants (matériels, abris...).
- Mais aussi **la présence de Pythium** (voir le paragraphe dédié à cette problématique).

Les photos ci-après adressées par des producteurs illustrent cette problématique très présente cette année.



D'importantes problématique de levées et de développement des plants - (Crédit Photo : producteurs régionaux)

• Cas de reprises difficiles et de pertes de plants

On note aussi le signalement de pertes de plants en post-plantation. Dans le cas d'une parcelle, les pertes sont importantes. Pour cette plantation du 11 avril, les plants ne démarrent pas, l'enracinement ne se fait pas, certaines plantes finissent par disparaître.



Cas d'une plantation du 11 avril : des démarrages lents, des pertes de plantes - (Crédit Photo : Léa NISOLLE – CDA37)

Pour ce cas, différentes causes peuvent être mises en évidence : une plantation en sol argilo-calcaire blanc froid et la présence de Pythium (analyse de confirmation en cours).

Observation ravageurs

• Limaces et escargots (différentes espèces)

Durant la seconde décennie d'avril, les conditions humides ont été favorables aux ravageurs de cette famille des « gastéropodes ». Pour quelques secteurs de parcelles, on note quelques dégâts (ce qui conduit à refaire des plantations de certains rangs ou secteurs). La situation n'est pas généralisée comme en 2024.

Évaluation du risque : les conditions humides de la seconde décennie d'avril ont été favorables. Quelques secteurs de parcelles ont été touchés. Depuis avec des conditions sèches, le risque a diminué. Évaluer le risque à la parcelle par la mise en place de pièges.



Pertes de plants, dégâts de limaces (Crédit photo : Isabelle DEVANT – CDA37, 2024)

• Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)

Pas de signalement de pertes significatives de plants à ce jour. En favorisant une reprise et un développement rapide des plants, on peut « limiter l'impact » des perforations de ce ravageur.

Évaluation du risque : le risque est lié à la parcelle, à son historique et aux populations de larves de taupins présentes. Les conditions de l'année (sol humide) et de la période actuelle (fraîche) peuvent conduire à une augmentation du risque.

NB : même si des attaques concernent aussi les plants, dans la région, « la problématique des taupins » **est surtout rencontrée sur fruits** à l'approche de la maturité (les pertes peuvent être alors très significatives).



Des produits de biocontrôle existent (voir le lien en fin de document).

Mesures alternatives et prophylaxie (mais reconnaissons-le, pas évidentes à mettre en œuvre pour des parcelles de production mises à disposition pour une année) :

- Pour connaître ce risque en amont de la plantation, des piégeages peuvent être réalisés, mais ce travail est très fastidieux et pas envisageable à grande échelle (à réserver aux parcelles avec un historique à risque).
- Favoriser la rotation des cultures pour compliquer le déroulement du cycle des taupins.
- Éviter les cultures sur des parcelles à risque très élevé avec des précédents culturels favorables.
- Travaux du sol : principalement efficaces sur œufs et jeunes larves, pas d'effets sur les larves âgées. Technique plus difficile à mettre en œuvre pour *A. sordidus* qui a une période de vol plus longue et un développement larvaire hétérogène.
- Binages réguliers du printemps au début de l'été : destruction partielle des œufs et jeunes larves sensibles à la dessiccation.

- Labour ponctuel en automne, en cas de fortes attaques, pour exposer les larves au gel et aux prédateurs.
- Aérer et drainer le sol pour éviter les phénomènes de tassement ou battance.
- Limiter l'apport de matière organique trop solide et les matières végétales fraîches non dégradées pour maintenir une bonne structure et porosité du sol.

A l'échelle d'un territoire, de parcelles, de différentes cultures, la gestion des populations de taupins est complexe, de nombreuses voies ont été ou sont encore explorées. Vous trouverez [ICI](#) un lien pour accéder à un document de synthèse (parution de 2009, mais toujours d'actualité).

Dans le cadre du PARSADA, un nouveau projet de recherche démarre sur cette problématique. Par un travail multi-filières ciblant la lutte contre les taupins, TAUIFAST, porté par INOV3PT, prévoit de construire, évaluer et déployer des solutions économiquement viables, dont des combinaisons de pratiques favorables à l'échelle de la rotation. Pour le melon, il s'agira d'étudier :

- les facteurs pédoclimatiques et culturels favorables à la présence de larves de taupins en parcelles de melon
- des combinaisons de leviers pour lutter contre le taupin en parcelle de melon

• Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)

Pour la culture spécialisée de melon, à ce jour, il n'a pas été noté la présence de pucerons. A surveiller plus spécifiquement, sur les variétés ne disposant pas de la résistance intermédiaire à la colonisation par le puceron *Aphis gossypii*.

Évaluation du risque : la pression semble encore faible. Mais dans tous les cas, une surveillance attentive sous les chenilles doit être mise en place (surtout face à la difficulté de repérer les premiers foyers sous les petits tunnels).

Le monde des pucerons est vaste ! Pour une meilleure connaissance de leur biologie et leur reconnaissance, voici un lien vers une page spécifique INRAE, [ICI](#).



Des produits de biocontrôle existent (voir le lien en fin de document).

Mesures de prophylaxie :

- Contrôler la qualité sanitaire des plants pour détecter de manière précoce les installations des premiers pucerons ailés.
- Utiliser et favoriser des auxiliaires tels que :
 - Des guêpes parasitoïdes (*Aphelinus abdominalis*, *Aphidius colemani*, *Aphidius ervi*, *Aphidius matricariae*, *Praon volucre*)
 - Les coccinelles (dont les Scymnus)
 - Les syrphes et cécidomyies
 - Les neuroptères (chrysope et hémérobe)
 - Les prédateurs généralistes (araignées, carabes, certaines punaises (*Macrolophus sp.*, *Deraeocoris sp.*))

Reconnaitre la présence des auxiliaires (article de Renaud BRIAS – ACPEL 2023)

La régulation naturelle des populations de ravageurs grâce à l'intervention d'auxiliaires indigènes est à prendre en compte. Les populations de ravageurs et d'auxiliaires ont une évolution parallèle dans le temps. L'auxiliaire (ou plusieurs auxiliaires en synergie) se développe après le ravageur, et de façon progressive, jusqu'à ce que la population de ravageurs diminue. Ce n'est pas toujours suffisant, mais il est important de reconnaître leur présence, car il s'agit d'alliés.

Vous trouverez ci-après quelques photos qui vous permettront une reconnaissance plus aisée des principaux « auxiliaires locaux » (soit, l'auxiliaire lui-même ou la trace de son activité (exemple de momies de pucerons)).

Lutte contre les taupins :

- Etat des recherches et des connaissances techniques en France et dans l'U.E.
- Voies de recherche à privilégier



INRA avec la collaboration de ARVALIS

- **Les hyménoptères : Les micro-hyménoptères parasitoïdes**

Leur observation directe est difficile mais il est aisé d'observer leur activité : Les momies sont des pucerons parasités dans lesquels une larve d'hyménoptère va ou a émergé. Les principales espèces sont : *Aphelinus abdominalis*, *Aphidius colemani*, *Aphidius ervi*, *Aphidius matricariae* ou encore *Praon volucre*.



Momie de pucerons (Crédit photo : Renaud BRIAS - ACPEL)

- **Les coléoptères : Les coccinelles et Scymnus**

De nombreuses espèces de coléoptères sont prédatrices des pucerons, notamment chez les coccinelles et les Scymninae. Les larves sont très voraces et les adultes pondent leurs œufs à proximité immédiate des foyers de pucerons.



Ponte de coccinelle – Larve de coccinelle à 7 points – adulte de coccinelle à 7 points
(Crédit photo : Benoît VOELTZEL – CIA 17-79 / Renaud BRIAS - ACPEL)



Adulte de Scymninae – Larve de Scymnus sp.
(Crédit photo : Renaud BRIAS – ACPEL / Licence Creative Commons – Florian Pépellin)

- **Les diptères : Syrphes et cécidomyies**

Chez ces espèces, seules les larves sont prédatrices des pucerons. Les adultes étant floricoles, il est important de favoriser leur installation pour assurer un bon niveau de prédation.



Larve d'Aphidoletes (cécidomyie) – Larve et adulte de syrphe
(Crédit photo : Benoît VOELTZEL – CIA 17-79 / Renaud BRIAS – ACPEL)

- Les neuroptères : Chrysopes et hémérobès

Ennemis naturels des pucerons, les chrysopes et hémérobès sont des alliés efficaces pour réguler les populations de nombreux ravageurs de culture (pucerons, cochenilles, acariens, ...).



Œuf d'hémérobe – Larve de *Chrysoperla carnea* – Adulte de *Chrysopa perla* (Crédit photo : Ephytia / Licence Creative Commons – Eric Steinert & Jeff Delonge)

- Les autres prédateurs

De nombreux autres insectes sont des prédateurs généralistes des pucerons, tels que certaines punaises (*Macrolophus sp.* Ou *Deraeocoris sp.* Chez les miridaes), certaines carabes (coléoptères), forficules (dermaptères) ou bien araignées.

Observation maladies

- **Pythium (fonte des semis...)**

Les conditions actuelles (froides) redeviennent favorables à ces champignons. Sans être généralisé, on note des pertes de plants en pépinière et au champ. Quelques parcelles sont plus durement touchées.

Évaluation du risque : on note des cas de pertes de plants. **Les conditions de fraîcheur annoncées pour les prochains jours sont favorables.** Le risque est présent.



Quelques cas de mortalités de plants liées aux pythiacées sont notés - (Crédit photo : producteur)

Les *Pythium spp.* et les *Phytophthora spp.* sont capables de vivre à l'état saprophyte aux dépens de la matière organique présente dans le sol ou des substrats. Dans ce dernier cas, les exsudats racinaires, constituent des substrats importants pour le développement saprophytique et le maintien de ces chomistes sur et dans le sol. Le développement de ces champignons est favorisé par (extrait site [Ephytia](#)) :

- La forte densité des plantules en pépinières
- L'excès d'azote, qui aggraverait les symptômes racinaires

- La présence d'eau qui est presque toujours inévitable. Une forte humidité du sol et des échanges gazeux réduits constituent un avantage écologique pour ces chromistes, au détriment d'autres champignons et micro-organismes parfois compétiteurs pour la matière organique du sol
- Les sols lourds et/ou compactés sont très propices à leurs attaques car ils pénalisent la vigueur de l'hôte et engendrent un environnement propice à la diffusion des exsudats nécessaires à la germination et la croissance de ces oomycètes. De plus, l'humidité du sol contribue à la production puis à la dissémination des zoospores
- Des espèces apprécient les sols froids, aux températures voisines de 15°C, comme *Pythium ultimum* (températures optimales 15-20°C, mini 2°C, maxi 42°C)
- La réceptivité de l'hôte n'est pas constante tout au long de sa vie. Ainsi, les plantules succulentes ou étiolées sont très sensibles tandis que les plantes adultes le sont moins

• Cladosporiose, bactériose...

Ces maladies sont favorisées par des conditions fraîches et humides. Avec des températures élevées, les conditions des semaines passées étaient peu favorables. Avec des températures annoncées comme durablement fraîches, le risque de bactériose pourrait être présent pour des cultures non protégées par des bâches. Mais actuellement, les plantations sont actuellement protégées par des chenilles (ou petits-tunnels).

Évaluation du risque : jusqu'à présent les conditions de culture (sous chenilles peu ouvertes) sont peu favorables à l'expression de ces problématiques sanitaires. En absence de rayonnement, avec la poursuite de conditions fraîches et l'ouverture progressive des petits-tunnels, le risque pourra augmenter.

• Enherbement

A ce stade, on ne note pas de levées ni de développement d'adventices significativement importants. En cas de période durablement « sans rayonnement », un risque de levées sous les paillages pourrait apparaître.

Évaluation du risque : le risque est à évaluer en fonction de l'historique de la parcelle. A ce stade, on ne note pas de salissement notable des parcelles.

Pastèque

Dans la région, au cours des dernières campagnes, la culture de la pastèque a connu un développement des surfaces. Au-delà d'un « petit produit de diversification » qu'il a pu être par le passé, cette production connaît un engouement et est devenu un complément commercial au melon.

Même si la plante et la culture de la pastèque présentent des similitudes avec celles du melon, les problématiques sanitaires rencontrées sont assez différenciables. Au cours des prochains bulletins, cette rubrique sera enrichie. Nous remercions par avance les producteurs et les intervenants techniques qui apporteront les données sanitaires observées au champ.



La pastèque, une culture à la fois proche et des problématiques différentes du melon - (Crédit photo : ACPEL)

• Verticilliose (*Verticillium dahliae*)

La verticilliose est une problématique majeure de la production de pastèque dans la région. Elle se manifeste notamment dans des sols froids. En début de campagne 2024, à cette même période, des symptômes étaient déjà observables. Jusqu'à présent, en 2025, on ne note pas de signalement.

Le net rafraîchissement des températures (et durablement) pourra conduire à des conditions favorables à l'expression des symptômes (flétrissements, jaunissements de plantes).

Évaluation du risque : on ne note pas de symptômes. Les conditions durablement fraîches sont favorables et pourront conduire à un risque (notamment dans les sols favorables : froids, cultures antérieures d'autres cucurbitacées...).

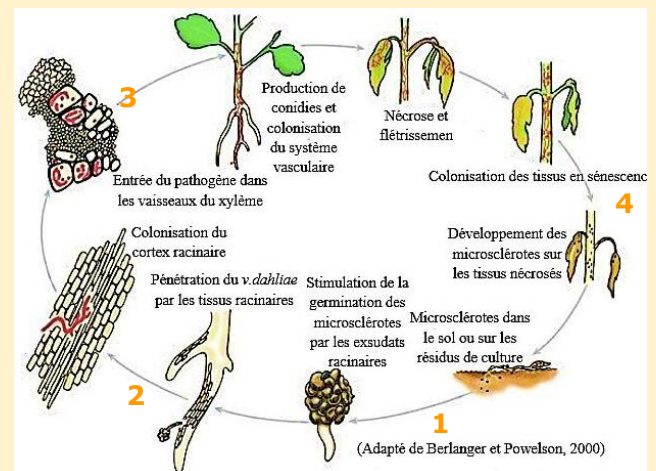
Rappel des conditions de développement de la verticilliose : ce champignon vasculaire très polyphage (420 hôtes différents) ne s'exprime pas chaque année sur melon. Ces dégâts apparaissent plutôt au printemps et à l'automne. Les infections se font de préférence à l'extrémité des racines ou au niveau de blessures. Ce champignon est plutôt adapté aux périodes climatiques fraîches, avec des photopériodes courtes et de faibles éclaircissements. Ainsi, à des températures inférieures à 20°C, la croissance est rapide dans les plantes, avec une possibilité de rétablissement à partir de 25°C ; les symptômes sont donc réversibles sur melon.

1 - Conservation presque exclusivement assurée par des microsclérotes. Contamination par terreau, matériel agricole, débris végétaux, sol, contact racinaire

2 - Pénétration directe du mycélium (issu des microsclérotes) dans les racines, puis passe dans le système vasculaire.

3 - Envahissement des vaisseaux et production de conidies

4 - Production dans les tissus de microsclérotes assurant la conservation



« Dans l'absolu », mesures alternatives et prophylaxie Verticilliose :

- Favoriser les plantations tardives dans des sols plus chauds (mais, une présence commerciale précoce est un atout économique !).
- Supprimer les résidus de cultures : une mesure indispensable pour l'ensemble des maladies.
- La rotation des cultures a une efficacité limitée (minimum de 4 ans), mais éviter les cultures sensibles comme le colza, la pomme de terre et le tournesol.
- Augmenter la diversité biologique des sols.
- Éviter de contaminer de nouvelles parcelles par le passage des outils venant d'une parcelle contaminée (sens de circulation).
- Nettoyage minutieux des engins agricoles.
- Irriguer de manière optimisée durant les périodes chaudes, afin de limiter les flétrissements.
- Éviter les fumures azotées excessives qui favorisent l'expression rapide de la maladie et assurer une fumure équilibrée.
- Détruire les mauvaises herbes sensibles comme la morelle noire, l'amarante et le chénopode blanc.

- Lien vers la « liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle actualisée : [ICI](#).



- La SORE : un bouclier contre les menaces phytosanitaires émergentes :

Le Règlement Santé des Végétaux (UE) 2016/2031 a révisé fin 2019 la classification des organismes nuisibles pour permettre la mise en œuvre d'une action graduée et différenciée. Les termes d'organismes réglementés englobent un ensemble d'organismes nuisibles susceptibles d'impacter les végétaux, les filières économiques, le paysage ou l'environnement avec notamment, d'une part, les organismes de quarantaine et d'autre part, les organismes réglementés non de quarantaine.

En complément de l'épidémiologie conduisant à l'édition des bulletins de santé du végétal, la surveillance de ces organismes réglementés organisée par les Etats membres de l'UE se traduit par la mise en œuvre de contrôles officiels lors de la circulation des végétaux (Passeport Phytosanitaire, contrôle à l'importation, certification phytosanitaire à l'exportation) ainsi qu'une surveillance en culture dite SORE (= Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents).

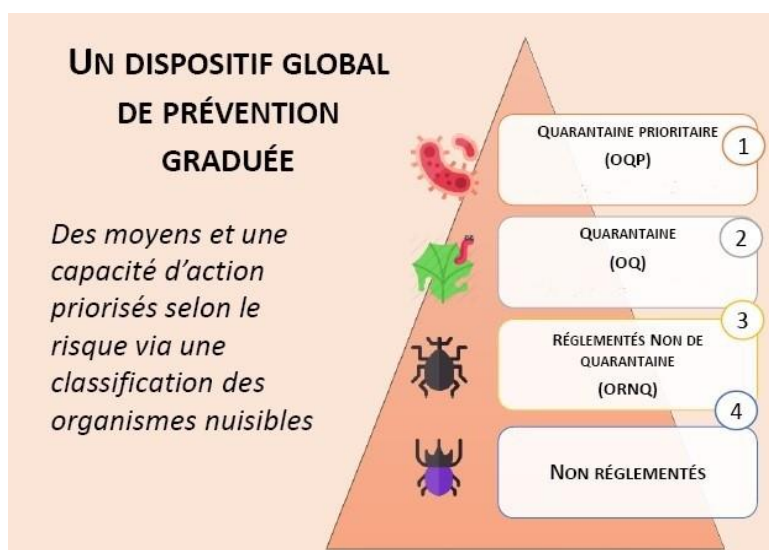
La SORE contribue à s'assurer et certifier l'absence d'organismes de quarantaine sur le territoire.

Les capacités d'éradication de ces organismes nuisibles à fort enjeux pour les filières sont fortement dépendantes de leur détection précoce et de la mise en œuvre rapide de mesures de lutte efficaces. Une détection tardive couplée à une dissémination large de l'organisme compliquent la lutte et obèrent les possibilités d'éradication. La gestion de chaque type de foyer est conduite en fonction des dispositions réglementaires applicables dans l'Union européenne ou au niveau national. Des mesures de traitement ou de destruction, de restriction de circulation et de mise en place d'une surveillance renforcée peuvent être mises en œuvre et nécessaire pour éradiquer ou à défaut limiter la propagation de l'organisme.

La DRAAF Nouvelle-Aquitaine assure le déploiement de la SORE à l'échelle régionale sur la base d'une analyse des risques par filières végétales en réalisant ou déléguant à l'OVS - FREDON Nouvelle-Aquitaine - des inspections sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, des examens visuels en parcelles, du piégeage d'insectes ou des prélèvements asymptomatiques de végétaux en vue de la détection d'organismes comme la bactérie *Xylella fastidiosa*, sont réalisés dans les différentes filières concernées.

Tous les producteurs sont invités à faciliter la mise en œuvre des opérations de surveillance et à collaborer avec les inspecteurs de la DRAAF ou de FREDON Nouvelle-Aquitaine, en leur facilitant l'accès aux parcelles et aux locaux professionnels pour l'inspection des végétaux.

Pour toute question ou suspicion, contactez la DRAAF Nouvelle-Aquitaine à l'adresse : ✉ sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



• Notes nationales Biodiversité : [ICI](#).

A ce jour, 7 notes ont été rédigées. Voici les liens pour chacune de ces différentes notes :

- Abeilles sauvages et santé des agroécosystèmes ([ICI](#))
- Abeilles – Pollinisateurs - Des auxiliaires à préserver ([ICI](#))
- Flore des bords de champs et santé des agroécosystèmes ([ICI](#))
- Oiseaux et santé des agroécosystèmes ([ICI](#))
- Vers de terre et santé des agroécosystèmes ([ICI](#))
- Coléoptères et santé des agroécosystèmes ([ICI](#))
- Papillons et leur rôle dans les agroécosystèmes ([ICI](#))

Il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies...).

Deux fiches récentes :



(Cliquez sur l'image pour accéder au site ou sur les liens énoncés ci-dessus)

Les observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Melon – Édition Nord Nouvelle-Aquitaine, sont réalisées par l'ACPEL et des informations prises auprès des entreprises de production de melon, des CIA17-79 et CDA37, des semenciers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".